

# Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) - APPRENTISSAGE

## OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement en fonction de l'évolution de l'enfant
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

## CONTENUS

- **Bloc 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale – 196 h
- **Bloc 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration – 266 h
- **Bloc 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - 91 h
- **Bloc 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention – 35 h
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques – 105 h
- Accompagnement et travail personnel guidé - 77 h

## PUBLICS

Tout public  
Accessible aux personnes en situation de handicap

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : 35 heures en formation, variable en milieu professionnel  
Effectif : 12  
Formation : 90 % en présentiel et 10 % en distanciel avec alternance d'apports techniques et de travaux pratiques.  
Formation pratique en atelier ou en situation de travail.

## PRÉ-REQUIS

Avoir validé son projet professionnel  
Satisfaire aux exigences réglementaires (arrêté du 10 juin 2021) :  
- avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation  
- fournir un **certificat médical** attestant des aptitudes physiques et psychologiques pour la profession visée (établi par médecin agréé ARS)  
- fournir un **certificat de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Entretien / positionnement

## VALIDATION

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture  
Niveau 4  
Ministère de la santé et de la prévention  
[RNCP 35832](#)  
Possibilité de valider un/des blocs de compétences

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles écrites, pratiques ou orales  
Épreuves pour chaque bloc de compétences  
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

## INTERVENANTS

Formateurs professionnels de la puériculture

## TARIF

Selon niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage (cf référentiels dédiés).  
Aucun frais à la charge de l'apprenti.  
Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise selon modalités des branches professionnelles.  
Nous contacter pour un devis personnalisé, sur mesure.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage



## DATES

Du 02 septembre 2024 au 08 décembre 2025

## REUNION D'INFORMATION

23 mai 2024 de 10h à 15h  
GRETA Savoie Haute-Savoie  
Pôle Thonon-les-Bains

## DURÉE INDICATIVE

770 heures d'enseignement théorique  
770 heures de stage en milieu professionnel

## LIEU(X) DE FORMATION

Greta Savoie Haute-Savoie – Pôle THONON  
Galerie de l'Etoile, 9D avenue du Général de Gaulle  
74200 THONON LES BAINS

## CONTACT

Karine BOCQUIN, conseillère en formation continue  
[karine.bocquin@greta73-74.fr](mailto:karine.bocquin@greta73-74.fr)  
06 40 84 89 79

## LES + DE LA FORMATION

**Première session de formation en apprentissage.**

**Tous les atouts de la formation d'auxiliaire de puériculture, en apprentissage !**